



## **CONVOCAATION À LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL**

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle du « Veräinsbau Koll » à Brouch, jeudi, le 20 avril 2023 à 09.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### En séance publique :

- 1- Droit d'initiative du conseiller communal
- 2- Adoption de la stratégie pour la protection de la nature et de l'eau et d'un certain nombre de mesures écologiques dans le cadre du « Pacte Nature »
- 3- Titres de recette de l'exercice 2022
- 4- Rôle de l'exercice 2023 concernant les résidences secondaires
- 5- Devis dans le cadre de projets de logement à coût modéré « Lëtschert »
- 6- Approbation de conventions de mise à disposition des édifices religieux
- 7- Subside extraordinaire dans le cadre de l'événement « Télévie »
- 8- Adaptations au niveau de l'allocation de subsides ordinaires à la suite de l'introduction de la charte de développement durable des associations de la commune Helperknapp
- 9- Règlement-taxe relatif au remplacement d'une clé électronique ou badge en cas de perte ou d'endommagement
- 10- Transactions immobilières
- 11- Approbation de règlements de circulation temporaires d'urgence
- 12- Projets de morcellement

Tuntange, le 14 avril 2023

**Pour le collège des bourgmestre et échevins :**

**Le Bourgmestre,**

**Le secrétaire communal,**

